

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	4

Date de la convocation
11 décembre 2023

Date d'affichage
11 décembre 2023

Objet de la Délibération
Centre de loisirs 2024

N° 38.2023

Séance du 18 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le 18 décembre à 17h, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, Philippe SIONNET, Stéphane FERRIER, Michel GONNET
Secrétaire de séance : Philippe SIONNET

*

Monsieur le Président présente le bilan du centre de loisirs de l'été 2023 organisé par la Communauté de Communes du Briançonnais.

Il rappelle également qu'il a transmis aux conseillers les demandes des parents sollicitant la reconduction du centre loisirs pour l'été 2024.

Il propose d'étendre les dates d'ouverture du centre, une semaine avant et une semaine après, soit pour l'été 2024 du 8 juillet au 23 août 2024

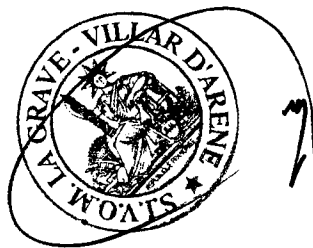
Les membres du conseil, après en avoir délibéré :

- Donnent leur accord sur les dates proposées
- Dit que la demande sera faite en ce sens à la CCB

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Olivier FONS



Nombre de voix pour : 4
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

AR Prefecture

005-240500264-20231218-38_2023-DE
Reçu le 20/12/2023